



JFR/SC



COMMUNIQUÉ

Jeudi 3 novembre 2011, une délégation des élus du Comité d'entreprise de *France Soir*, du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite (SGLCE) et du Syndicat national des Journalistes CGT (SNJ CGT) sera reçue au ministère de la Culture et de la Communication. Le SGLCE et le SNJ CGT regrettent que les syndicats Info.com et SIP n'aient pas éprouvé le besoin de s'unir à cette délégation.

Pour autant, d'ores et déjà, le SGLCE et le SNJ CGT proposent à ces syndicats une réunion commune pour mettre en place une véritable stratégie d'action dépassant les simples effets d'annonce médiatique, dans l'intérêt des salariés de *France Soir*, et de presse plus généralement.

La délégation qui se rendra demain au ministère de la Culture ne sera pas « l'agent commercial » de tel ou tel repreneur.

Elle demandera au ministre ou à son représentant, sur le postulat que la presse d'information générale et d'opinion est un enjeu démocratique, qu'aucun homme, qu'aucune femme même fortuné (e), ne possède le droit de vie ou de mort sur cet intérêt public et que les pouvoirs publics assument leur responsabilité pour :

1. Intercéder auprès de l'actuel président de *France Soir* afin qu'il renonce à son projet suicidaire pour le titre et ses salariés : celui d'abandonner le journal au profit du tout-web.
2. Assurer son rôle de garant de la démocratie et, si Monsieur PUGATCHEV persistait dans son entreprise de démolition, prendre les mesures nécessaires pour favoriser la venue d'un repreneur porteur d'un projet de relance du titre populaire *France Soir*, en mariant support papier et informatique.

La délégation fera le point après la réunion au ministère.

Paris, le 2 novembre 2011